

**anPad / 26 janvier 2020 / assemblée générale
cotisation 2020
appel à candidature**

Rennes, 16 décembre 2019

Chères et chers artistes-enseignants,

C'est le moment de relancer chacune et chacun pour la cotisation annuelle. L'**anPad** est à ce jour une association forte de 250 adhérentes et adhérents présents sur l'ensemble du territoire national.

Notre association représente, aujourd'hui plus que jamais, la diversité de l'enseignement du théâtre ; car elle rassemble des personnes aux trajectoires artistiques singulières et des artistes-pédagogues qui exercent sur des territoires qui vont des grandes métropoles aux espaces ruraux.

Cependant, une même nécessité nous fait converger : celle de défendre une approche et une appropriation de l'art du théâtre et de l'acteur par les jeunes générations quels que soient leurs territoires de résidence ou leurs origines socio-culturelles. Aussi, le premier objectif de l'**anPad** est-il de défendre un service public de l'enseignement du théâtre, avec des spécificités pédagogiques liées aux exigences propres à notre art.

Ces dernières années, nous n'avons pas cessé de faire entendre la voix de la formation initiale de l'acteur auprès du Ministère de la Culture, dans une réforme des conservatoires toujours en cours. Il faut que nous puissions encore être en capacité de porter la singularité de notre art dans les établissements et de notre place dans les parcours de formation théâtrales des jeunes générations. Pour cela, nous comptons sur chacune et chacun pour continuer à faire découvrir l'**anPad**, ses prises de position et les actions qu'elle conduit.

Rappelons que l'**anPad**, c'est ce permanent travail de veille politique auquel chaque adhérent peut contribuer lors de journées de travail ou en écrivant au Conseil d'administration. C'est aussi ce travail pratique d'information grâce à notre site qui diffuse les annonces d'emploi, les avis de concours ou bien encore des textes officiels relatifs à l'enseignement du théâtre. Ce sont surtout des bénévoles militants qui lui donnent son souffle : les membres du conseil d'administration, les référents régionaux et toutes les personnes qui apportent leurs conseils, leurs compétences et font remonter des informations.

Après une belle journée de travail sur « *les droits culturels* » en décembre, il est maintenant temps d'annoncer le prochain grand rendez-vous. **Le 26 janvier 2020 se tiendra l'Assemblée Générale de l'anPad** (lieu en Ile de France à préciser).

Nous profitons aussi de cet **appel à cotisation** pour vous inviter à vous engager davantage en déposant votre candidature pour le Conseil d'Administration : c'est en effet au cœur du travail associatif que nous apprenons beaucoup de notre métier et de ses enjeux politiques, c'est aussi une formidable occasion de représenter les enseignements du théâtre dans toutes leurs diversités.

Comptant sur vous pour que l'**anPad** continue de grandir, je vous prie d'agréer, chers anPadiennes et anPadiens, l'expression de mes plus sincères salutations.

Pour le Conseil d'Administration
Éric HOUGUET
Président de l'anPad



PS : Vous trouverez ci-joints le document d'adhésion et celui pour déposer votre candidature.

anPad / 26 janvier 2020 / assemblée générale cotisation 2020 appel à candidature

Afin de préparer au mieux cette journée et l'élection du Conseil d'Administration, nous faisons dès à présent appel à candidatures et nous vous adressons à cet effet le bulletin de candidature À RETOURNER AU PLUS TARD LE 12 JANVIER 2020 :

Par courriel à l'adresse suivante :

administration@anpad.fr

Ou par voie postale à l'adresse suivante :

**anPad - Cours de l'église
14100 Saint Germain de Livet**

- Être membre du **Conseil d'Administration** nécessite un réel engagement, de la disponibilité et le sens du travail en collectif. Les membres du **Conseil d'Administration** peuvent en outre être conduits à représenter l'Association lors de rencontres et débats publics, ce qui requiert le sens de la responsabilité et de la rigueur.

Être membre du **Conseil d'Administration**, c'est aussi être au cœur des chantiers et des travaux de l'**anPad** ; c'est prendre part active à la vie de l'association pour le profit de la communauté des adhérents.

Et, en étant membre du **Conseil d'Administration**, vous pouvez postuler à un poste au sein du Bureau.

- La liste des candidatures vous sera adressée par la suite, afin que vous puissiez préparer votre vote avant la tenue de l'**Assemblée Générale**, ceci afin de ne pas perdre le temps précieux de la rencontre et des échanges.
- Votre présence est vivement souhaitée ce jour, toutefois en cas d'impossibilité de vous déplacer pour l'**Assemblée Générale**, vous pourrez nous retourner par courrier et sous enveloppe cachetée votre vote. Vous pourrez également donner un pouvoir par écrit à l'adhérent de votre choix (la liste des adhérents présents vous sera communiquée ultérieurement).
- Nous vous remercions de nous confirmer votre venue (administration@anpad.fr) **avant le 12 Janvier 2020** au-delà si votre présence est évidemment toujours souhaitée, votre transport ne pourra être pris en charge.

Montant de la cotisation 2020 : 30€ à régler avant le 12 janvier.

Nous vous proposons et vous encourageons vivement comme les années passées à régler votre cotisation par prélèvement automatique. Merci donc, si vous ne l'avez déjà fait, de remplir l'autorisation de prélèvement jointe. De plus une fois mis en place, il simplifiera et accélérera les remboursements de transport qui s'effectuent uniquement par virement.

Vous pouvez également la régler par virement (RIB anPad ci-après) ou par chèque à l'ordre de l'**anPad**, à envoyer à l'adresse habituelle : **anPad - Cours de l'église - 14100 Saint Germain de Livet.**

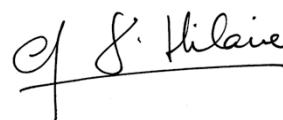
Le règlement de votre cotisation vous donne droit à une réduction d'impôt à hauteur de 60% de son montant. Soit pour 30€ versés, vous pouvez prétendre jusqu'à 18€ d'abattement ou de crédit d'impôt si vous n'en payer pas (C-A-D que les impôts vous adresseront un chèque) mais pour ce faire, il faut que votre cotisation nous parvienne avant le 31 décembre 2018).

Nous vous rappelons également que votre cotisation est nécessaire au fonctionnement de l'anPad et à ses obligations vis-à-vis du Ministère de la Culture pour le versement de la subvention.
Si votre cotisation ne nous est pas parvenue dans les temps, votre candidature, vote ou pouvoir ne pourront pas être pris en compte.

Enfin, si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Bien cordialement

Christophe Saint-Hilaire
Administrateur




RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06015	00020241545	34	EUR

CCM PARIS 15 CONVENTION

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8060	1500	0202	4154	534

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS 15 CONVENTION
306 RUE DE VAUGIRARD
75015 PARIS
Tél : 08-20-09-99-64

Titulaire du compte (Account Owner)
ANPAD

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

PRÉNOM, NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Votre prénom, nom et adresse :

BANQUE TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom et adresse de votre banque :

COMPTE À DÉBITER

N° IBAN

--	--	--	--	--	--	--

N° BIC

--	--	--	--	--	--	--

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

anPad

8 rue du Général Renault 75011 Paris

Date et signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.



AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL
EMETTEUR

619359

PRÉNOM, NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Votre prénom, nom et adresse :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

anPad

8 rue du Général Renault 75011 Paris

COMPTE À DÉBITER

N° IBAN

--	--	--	--	--	--	--

N° BIC

--	--	--	--	--	--	--

NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE À DÉBITER

Date et signature :

PRIÈRE D'ENVOYER LES DEUX PARTIES DE CET IMPRIMÉ À :

anPad – cours de l'église – 14100 Saint Germain de Livet

EN Y JOIGNANT OBLIGATOIREMENT UN RIB

anPad / 26 janvier 2020 / assemblée générale bulletin de candidature

Prénom / Nom :

Lieu d'enseignement :

Fonction(s) éventuelle(s) à l'anPad :

Expliquez en quelques lignes ce qui motive votre candidature
au Conseil d'Administration :

À RETOURNER AU PLUS TARD LE 12 janvier 2020 :

Par mail à l'adresse suivante :	administration@anpad.fr
Ou par voie postale :	anPad - Cours de l'église 14 100 Saint Germain de Livet

✂

anPad / 26 janvier 2020 / assemblée générale pouvoir

Je soussigné(e) :

Membre de l'anPad donne pouvoir
à :

ou à :
(2 noms en cas de cumul de pouvoirs)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2020

Conformément aux usages en vigueur, vous pouvez retourner ce pouvoir en « blanc », qui vaudra « vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés et agréés par les dirigeants ».